

Fonds d'investissement BMO 2020

États financiers semestriels

31 mars 2020

BMO Fonds universel d'obligations

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS PAR LES AUDITEURS

BMO Investissements Inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières (le « Règlement 81-106 »), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers semestriels, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas examiné ces états financiers semestriels conformément aux normes établies par l'organisation Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).



Fonds d'investissement

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	31 mars 2020	30 septembre 2019
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	787	6 292
Placements		
Actifs financiers non dérivés	164 208	183 879
Actifs dérivés	661	368
Montant à recevoir pour la vente de placements	4 152	—
Souscriptions à recevoir	391	75
Intérêts à recevoir	1 188	1 299
Distributions à recevoir des fiducies de placement	23	23
Total de l'actif	171 410	191 936
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	5 213	793
Rachats à payer	173	100
Passifs dérivés	727	86
Charges à payer	305	32
Total du passif	6 418	1 011
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	164 992	190 925
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	131 040	155 141
Parts de série Conseiller	6 178	6 879
Parts de série F	19 757	23 011
Parts de série D	3 622	142
Parts de série I	3 041	4 233
Parts de série Classique	1 354	1 519
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de série A	10,43 \$	11,05 \$
Parts de série Conseiller	9,65 \$	10,23 \$
Parts de série F	11,55 \$	12,19 \$
Parts de série D	10,10 \$	10,38 \$
Parts de série I	10,96 \$	11,51 \$
Parts de série Classique	10,09 \$	10,64 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019
REVENUS		
Revenus d'intérêts	1 637	2 270
Distributions provenant des fiducies de placement	253	294
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(4 768)	5 031
Variation de la plus-value latente	2 172	3 600
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(706)	11 195
Gain (perte) de change	361	(2 999)
Total des autres revenus (pertes)	361	(2 999)
Total des (pertes) revenus	(345)	8 196
CHARGES		
Frais de gestion (note 6)	1 571	1 654
Frais d'administration fixes (note 6)	301	314
Frais du comité d'examen indépendant (note 6)	0	1
Retenues d'impôts	9	—
Frais d'intérêts	—	1
Frais relatifs à l'aperçu du Fonds	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	—	52
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6)	(4)	(8)
Total des charges	1 877	2 014
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 222)	6 182
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	(1 971)	4 939
Parts de série Conseiller	(86)	211
Parts de série F	(142)	811
Parts de série D	(19)	3
Parts de série I	9	166
Parts de série Classique	(13)	52
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Parts de série A	(0,14)	0,32
Parts de série Conseiller	(0,13)	0,31
Parts de série F	(0,08)	0,45
Parts de série D	(0,06)	0,40
Parts de série I	0,02	0,46
Parts de série Classique	(0,09)	0,35

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019	Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019
Parts de série A			Parts de série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	155 141	165 061	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	23 011	21 558
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 971)	4 939	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(142)	811
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(457)	(453)	Revenu de placement net	(211)	(208)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(4 980)	—	Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(707)	—
Remboursement de capital	(1 191)	(1 375)	Remboursement de capital	(125)	(119)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(6 628)	(1 828)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 043)	(327)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 805	5 230	Produit de l'émission de parts rachetables	4 603	5 977
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	6 611	1 823	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	691	205
Rachat de parts rachetables	(27 918)	(17 513)	Rachat de parts rachetables	(7 363)	(5 659)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(15 502)	(10 460)	(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(2 069)	523
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(24 101)	(7 349)	(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3 254)	1 007
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	131 040	157 712	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	19 757	22 565
Parts de série Conseiller			Parts de série D		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	6 879	6 772	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	142	36
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(86)	211	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(19)	3
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(21)	(18)	Revenu de placement net	(17)	(1)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(212)	—	Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(24)	—
Remboursement de capital	(57)	(65)	Remboursement de capital	(18)	(0)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(290)	(83)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(59)	(1)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 202	589	Produit de l'émission de parts rachetables	3 837	90
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	237	65	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	59	1
Rachat de parts rachetables	(1 764)	(737)	Rachat de parts rachetables	(338)	(8)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(325)	(83)	Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	3 558	83
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(701)	45	Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 480	85
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	6 178	6 817	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 622	121

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019	Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019
Parts de série I			Total du Fonds		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	4 233	4 389	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	190 925	199 287
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9	166	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 222)	6 182
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(57)	(64)	Revenu de placement net	(780)	(763)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(130)	—	Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(6 101)	—
Remboursement de capital	(10)	(2)	Remboursement de capital	(1 401)	(1 561)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(197)	(66)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(8 282)	(2 324)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	196	66	Produit de l'émission de parts rachetables	15 487	11 886
Rachat de parts rachetables	(1 200)	(550)	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	7 858	2 179
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(1 004)	(484)	Rachat de parts rachetables	(38 774)	(24 504)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 192)	(384)	Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(15 429)	(10 439)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 041	4 005	Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(25 933)	(6 581)
			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	164 992	192 706
Parts de série Classique					
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 519	1 471			
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(13)	52			
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenu de placement net	(17)	(19)			
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(48)	—			
Remboursement de capital	(0)	(0)			
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(65)	(19)			
Transactions sur parts rachetables					
Produit de l'émission de parts rachetables	40	—			
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	64	19			
Rachat de parts rachetables	(191)	(37)			
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(87)	(18)			
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(165)	15			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 354	1 486			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 222)	6 182
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur la trésorerie	0	(1)
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	4 768	(5 031)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(2 172)	(3 600)
Augmentation de la marge à recevoir sur contrats à terme normalisés	—	(11)
Diminution des intérêts à recevoir	111	161
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	—	(6)
Augmentation des charges à payer	273	311
Amortissement des primes et escomptes	421	240
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(115)	—
Achats de placements	(53 613)	(36 264)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	80 325	58 957
Sorties de trésorerie sur dérivés	(9 327)	(194)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	18 449	20 744
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(424)	(145)
Produit de l'émission de parts rachetables	10 303	11 721
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(33 833)	(24 132)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(23 954)	(12 556)
(Perte) gain de change sur la trésorerie	(0)	1
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(5 505)	8 188
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période	6 292	(171)
Trésorerie à la clôture de la période	787	8 018

Information supplémentaire

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	2 160	2 666
Distributions provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	138	288
Frais d'intérêts payés*	—	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2020 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES			
Arménie — 0,3 %			
First Abu Dhabi Bank P.J.S.C., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,375 %, 19 févr. 2023	294 GBP	504	499
Australie — 4,3 %			
Commonwealth d'Australie, série 126, premier rang, non garanties, 4,500 %, 15 avr. 2020	1 300 AUD	1 263	1 127
Commonwealth d'Australie, série 146, premier rang, non garanties, 1,750 %, 21 nov. 2020	1 800 AUD	1 754	1 574
Commonwealth d'Australie, série 124, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 mai 2021	1 600 AUD	1 810	1 470
Commonwealth d'Australie, série 128, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 juill. 2022	1 200 AUD	1 263	1 168
Commonwealth d'Australie, série 138, premier rang, non garanties, 3,250 %, 21 avr. 2029	200 AUD	185	212
Commonwealth d'Australie, série 144, premier rang, non garanties, 3,750 %, 21 avr. 2037	200 AUD	212	236
Telstra Corporation Limited, billets, premier rang, non garantis, 3,500 %, 21 sept. 2022	800 EUR	1 034	1 324
		7 521	7 111
Autriche — 0,7 %			
République d'Autriche, premier rang, non garanties, 3,900 %, 15 juill. 2020	400 EUR	492	628
République d'Autriche, premier rang, non garanties, 0,750 %, 20 mars 2051	350 EUR	537	562
		1 029	1 190
Belgique — 0,5 %			
Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,450 %, 23 janv. 2039	277 USD	366	453
Royaume de Belgique, série 58, 3,750 %, 28 sept. 2020	200 EUR	289	317
		655	770
Canada — 6,1 %			
Gouvernement du Canada, non garanties, 1,000 %, 1 ^{er} sept. 2022	2 430	2 353	2 461
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2028	4 154	4 444	4 596
Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2029	2 660	2 809	3 023
		9 606	10 080
Îles Caïmans — 0,4 %			
Tencent Holdings Limited, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,280 %, 11 avr. 2024	478 USD	638	694
Chili — 1,1 %			
République du Chili, premier rang, non garanties, 3,875 %, 5 août 2020	200 USD	270	282
République du Chili, premier rang, non garanties, 3,250 %, 14 sept. 2021	1 000 USD	1 046	1 407
République du Chili, premier rang, non garanties, 2,250 %, 30 oct. 2022	100 USD	102	139
		1 418	1 828
Chine — 0,8 %			
China Development Bank, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,250 %, 21 janv. 2023	323 GBP	548	557

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Industrial and Commercial Bank of China Limited, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,500 %, 31 juill. 2022			
	478 GBP	785	821
		1 333	1 378
Colombie — 0,6 %			
République de Colombie, premier rang, non garanties, 4,375 %, 12 juill. 2021	750 USD	751	1 060
Finlande — 2,7 %			
Nordea Bank Abp, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,250 %, 5 juill. 2022	800 EUR	1 115	1 307
République de Finlande, premier rang, non garanties, 0,375 %, 15 sept. 2020	2 000 EUR	3 030	3 115
		4 145	4 422
France — 9,1 %			
Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A., billets, premier rang, non garantis, 2,125 %, 21 nov. 2022	620 USD	817	849
Crédit Agricole S.A., billets, premier rang, non garantis, 1,250 %, 2 oct. 2024	400 GBP	652	659
Danone S.A., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,571 %, 17 mars 2027	100 EUR	155	152
EssilorLuxottica, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 27 mai 2023	400 EUR	590	604
République française, obligations assimilables du Trésor, 2,000 %, 25 mai 2048	80 EUR	183	163
République française, non garanties, 2,250 %, 25 oct. 2022	3 200 EUR	4 296	5 328
République française, non garanties, indexées à l'inflation, 1,850 %, 25 juill. 2027	1 110 EUR	2 039	2 034
République française, non garanties, 0,750 %, 25 mai 2028	2 190 EUR	3 729	3 640
Sanofi, billets, premier rang, non garantis, 4,000 %, 29 mars 2021	550 USD	539	790
Société Générale SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, coupon zéro, 0,010 %, 27 mai 2022	500 EUR	747	757
		13 747	14 976
Allemagne — 4,8 %			
ADLER Real Estate AG, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,500 %, 17 avr. 2022	100 EUR	150	146
Aroundtown SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,625 %, 10 avr. 2031	343 GBP	590	583
BASF SE, série 10Y, billets, premier rang, non garantis, 2,000 %, 5 déc. 2022	200 EUR	264	319
Bayer AG, billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 3,750 %, 1 ^{er} juill. 2074	200 EUR	296	292
Bayer US Finance II LLC, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,500 %, 25 juin 2021	424 USD	559	598
BMW International Investment BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,250 %, 11 juill. 2022	186 GBP	305	311

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2020 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Daimler Finance North America LLC, série 144A, billets, premier rang, non garantis, 2,550 %, 15 août 2022	700 USD	927	943
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 2,500 %, 15 août 2046	127 EUR	310	328
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,250 %, 15 août 2048	1 335 EUR	2 511	2 798
RWE Finance BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 6,500 %, 10 août 2021	200 EUR	272	336
Siemens Financieringsmaatschappij NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,750 %, 12 mars 2021	200 EUR	263	314
Volkswagen International Finance N.V., billets, premier rang, non garantis, 2,625 %, 16 nov. 2027	400 EUR	592	615
Vonovia Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,125 %, 6 avr. 2023	100 EUR	145	149
Vonovia Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,125 %, 14 sept. 2034	200 EUR	291	257
		7 475	7 989
Indonésie — 1,7 %			
PT Indonesia Asahan Aluminium Tbk, billets, premier rang, non garantis, 5,230 %, 15 nov. 2021	203 USD	265	285
PT Indonesia Asahan Aluminium Tbk, billets, premier rang, non garantis, 5,710 %, 15 nov. 2023	200 USD	260	289
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 4,875 %, 5 mai 2021	800 USD	1 010	1 079
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 3,750 %, 25 avr. 2022	800 USD	1 002	1 134
		2 537	2 787
Italie — 1,9 %			
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro, 2,800 %, 1 ^{er} mars 2067	744 EUR	1 034	1 212
République italienne, premier rang, non garanties, 0,650 %, 1 ^{er} nov. 2020	1 000 EUR	1 511	1 556
République italienne, série CAC, premier rang, non garanties, 2,450 %, 1 ^{er} sept. 2050	210 EUR	303	328
		2 848	3 096
Japon — 15,4 %			
Gouvernement du Japon, série 320, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,000 %, 20 déc. 2021	112 200 JPY	1 092	1 497
Gouvernement du Japon, série 327, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 déc. 2022	117 500 JPY	1 280	1 577
Gouvernement du Japon, série 329, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 juin 2023	68 100 JPY	718	918
Gouvernement du Japon, série 332, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,600 %, 20 déc. 2023	298 800 JPY	3 119	4 015
Gouvernement du Japon, série 79, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 juin 2025	68 100 JPY	759	991

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Gouvernement du Japon, série 117, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,100 %, 20 mars 2030	415 450 JPY	5 460	6 557
Gouvernement du Japon, série 116, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2030	68 100 JPY	788	1 084
Gouvernement du Japon, série 140, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2032	69 200 JPY	771	1 075
Gouvernement du Japon, série 146, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2033	68 100 JPY	724	1 065
Gouvernement du Japon, série 26, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,400 %, 20 mars 2037	54 400 JPY	625	959
Gouvernement du Japon, série 28, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,500 %, 20 mars 2038	40 800 JPY	482	737
Gouvernement du Japon, série 33, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 sept. 2040	45 800 JPY	593	797
Gouvernement du Japon, série 37, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 sept. 2042	62 600 JPY	900	1 093
Gouvernement du Japon, série 39, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 juin 2043	58 200 JPY	652	1 024
Gouvernement du Japon, série 41, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 déc. 2043	84 100 JPY	1 099	1 434
Toyota Motor Finance (Netherlands) B.V., billets, premier rang, non garantis, 1,375 %, 23 mai 2023	339 GBP	583	576
		19 645	25 399
Lettonie — 2,7 %			
République de Lettonie, premier rang, non garanties, 0,375 %, 7 oct. 2026	2 830 EUR	4 386	4 412
Luxembourg — 0,1 %			
CPI Property Group S.A., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 2,750 %, 22 janv. 2028	145 GBP	243	228
Mexique — 2,0 %			
BBVA Bancomer SA, Texas, billets, subalternes, 6,500 %, 10 mars 2021	100 USD	100	140
Pemex Project Funding Master Trust, billets, premier rang, non garantis, 6,625 %, 15 juin 2035	800 USD	963	760
États-Unis du Mexique, premier rang, non garanties, 2,750 %, 22 avr. 2023	1 100 EUR	1 457	1 750
États-Unis du Mexique, série M, premier rang, non garanties, 8,000 %, 7 nov. 2047	10 000 MXN	753	610
		3 273	3 260
Pays-Bas — 2,6 %			
Bank Nederlandse Gemeenten N.V., eurobillets à moyen terme, non garantis, 1,000 %, 15 mars 2022	350 GBP	577	616
Enel Finance International NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 17 juin 2024	283 EUR	411	418

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2020 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Heineken NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,500 %, 19 mars 2024.....	300 EUR	391	508
ING Groep N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,000 %, 18 févr. 2026.....	200 GBP	340	341
Royaume des Pays-Bas, non garanties, 2,750 %, 15 janv. 2047.....	186 EUR	481	485
Koninklijke KPN N.V., billets, non garantis, 4,250 %, 1 ^{er} mars 2022.....	800 EUR	1 059	1 334
RELX Finance B.V., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,010 %, 18 mars 2024.....	159 EUR	236	237
Shell International Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 15 févr. 2025.....	200 EUR	294	300
.....	3 789	4 239	
Norvège — 1,1 %			
Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 2,450 %, 17 janv. 2023.....	400 USD	405	571
Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 5,100 %, 17 août 2040.....	800 USD	865	1 343
.....	1 270	1 914	
Qatar — 0,3 %			
État du Qatar, premier rang, non garanties, 3,375 %, 14 mars 2024.....	342 USD	459	489
Roumanie — 0,2 %			
République de Roumanie, billets, premier rang, non garantis, 3,375 %, 28 janv. 2050.....	283 EUR	409	392
Arabie saoudite — 0,2 %			
Saudi Arabian Oil Company, billets, premier rang, non garantis, 2,875 %, 16 avr. 2024.....	200 USD	265	271
Singapour — 0,6 %			
République de Singapour, premier rang, non garanties, 3,125 %, 1 ^{er} sept. 2022.....	700 SGD	653	731
République de Singapour, premier rang, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2027.....	200 SGD	172	228
.....	825	959	
Afrique du Sud — 0,1 %			
Anglo American Capital plc, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,625 %, 11 mars 2026.....	141 EUR	213	192
Corée du Sud — 2,5 %			
Korea Development Bank, The, billets, premier rang, non garantis, 3,000 %, 19 mars 2022.....	200 USD	264	289
Obligations du Trésor coréen, série 2206, premier rang, non garanties, 3,750 %, 10 juin 2022.....	800 000 KRW	835	978
Obligations du Trésor coréen, série 2303, premier rang, non garanties, 3,000 %, 10 mars 2023.....	1 300 000 KRW	1 310	1 584
Obligations du Trésor coréen, série 3122, premier rang, non garanties, 4,000 %, 10 déc. 2031.....	850 000 KRW	892	1 234
.....	3 301	4 085	
Espagne — 3,6 %			
Banco Santander, S.A., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,250 %, 19 juin 2024.....	500 EUR	750	740
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 3,800 %, 30 avr. 2024.....	1 500 EUR	2 305	2 674

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 5,900 %, 30 juill. 2026.....	200 EUR	339	417
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 4,200 %, 31 janv. 2037.....	300 EUR	500	688
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 3,450 %, 30 juill. 2066.....	100 EUR	188	239
Santander Consumer Finance, SA, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 27 juin 2024.....	200 EUR	297	295
Gouvernement de l'Espagne, obligations, 2,700 %, 31 oct. 2048.....	444 EUR	980	875
.....	5 359	5 928	
Supranationales — 1,6 %			
Banque européenne d'investissement, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, taux variable, 0,422 %, 29 juin 2023.....	540 GBP	951	944
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, premier rang, non garanties, 1,000 %, 21 déc. 2029.....	1 007 GBP	1 742	1 779
.....	2 693	2 723	
Suède — 0,7 %			
Svenska Handelsbanken AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,250 %, 27 août 2020.....	200 EUR	296	312
Swedbank AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,625 %, 28 déc. 2022.....	486 GBP	847	824
.....	1 143	1 136	
Suisse — 0,2 %			
Basellandschaftliche Kantonalbank, billets, premier rang, non garantis, 1,000 %, 4 oct. 2022.....	200 CHF	218	300
Royaume-Uni — 5,3 %			
Barclays Bank PLC, eurobillets à moyen terme, subalternes, 10,000 %, 21 mai 2021.....	100 GBP	160	185
HSBC Holdings plc, billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 3,000 %, 22 juill. 2028.....	208 GBP	364	357
HSBC Holdings plc, série 955, eurobillets à moyen terme, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,375 %, 4 nov. 2030.....	550 GBP	1 046	1 044
Imperial Tobacco Finance PLC, série 23, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 9,000 %, 17 févr. 2022.....	100 GBP	171	192
Legal & General Group Plc, billets, subalternes, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 5,125 %, 14 nov. 2048.....	154 GBP	264	274
Medtronic Global Holdings S.C.A., série 0000, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,375 %, 7 mars 2023.....	170 EUR	256	259
Medtronic Global Holdings S.C.A., série 0000, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,250 %, 2 juill. 2025.....	185 EUR	275	272
Motability Operations Group PLC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 3 janv. 2026.....	365 EUR	544	541
RSA Insurance Group plc, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,625 %, 28 août 2024.....	245 GBP	395	419

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2020 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Standard Chartered plc, série 144A, billets, premier rang, non garantis, rachetables, taux fixe/variable, 3,785 %, 21 mai 2025	681 USD	917	937	Fidelity National Information Services, Inc., premier rang, non garanties, rachetables, 0,125 %, 3 déc. 2022	239 EUR	350	361
Tesco Corporate Treasury Services PLC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 1,375 %, 24 oct. 2023	309 EUR	461	479	Fidelity National Information Services, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,750 %, 21 mai 2023	154 EUR	232	235
Tesco Corporate Treasury Services PLC, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 2,500 %, 2 mai 2025	100 GBP	173	172	Fiserv, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,375 %, 1 ^{er} juill. 2023	100 EUR	150	151
Thames Water Utilities Finance Ltd., série 44, eurobillets à moyen terme, garantis, 5,125 %, 28 sept. 2037	100 GBP	176	224	Florida Power & Light Company, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, rachetables, 4,050 %, 1 ^{er} juin 2042	800 USD	800	1 234
Royal Bank of Scotland Group plc, The, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,519 %, 25 juin 2024	466 USD	621	667	Fox Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,030 %, 25 janv. 2024	202 USD	268	295
Royaume-Uni, obligations du Trésor, non garantis, 1,750 %, 22 janv. 2049	549 GBP	1 280	1 181	General Motors Financial Company, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,200 %, 1 ^{er} mars 2021	200 USD	265	270
Royaume-Uni, obligations du Trésor, 1,625 %, 22 oct. 2028	760 GBP	1 426	1 484	General Motors Financial Company, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 5,100 %, 17 janv. 2024	700 USD	928	906
		8 529	8 687	Goldman Sachs Group, Inc., The, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, taux variable, 0,159 %, 21 avr. 2023	654 EUR	950	945
États-Unis — 20,5 %				Goldman Sachs Group, Inc., The, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,125 %, 25 juill. 2029	101 GBP	173	168
AbbVie Inc., série 144A, billets, premier rang, non garantis, 2,300 %, 21 nov. 2022	518 USD	685	729	Home Depot Inc., The, billets, premier rang, non garantis, 5,875 %, 16 déc. 2036	200 USD	231	399
Allstate Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, 3,150 %, 15 juin 2023	200 USD	263	285	Honeywell International Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,010 %, 10 mars 2024	173 EUR	258	259
Alphabet Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,625 %, 19 mai 2021	300 USD	292	435	HP Inc., billets, premier rang, non garantis, 6,000 %, 15 sept. 2041	200 USD	243	305
Altria Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,400 %, 14 févr. 2026	59 USD	78	86	John Deere Capital Corporation, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,750 %, 15 mars 2022	400 USD	400	558
Apple Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,513 %, 19 août 2024	500	512	502	Kraft Foods Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,000 %, 4 juin 2042	200 USD	225	267
AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,800 %, 14 sept. 2039	157 EUR	228	200	Metropolitan Life Global Funding I, billets, premier rang, non garantis, 0,375 %, 9 avr. 2024	195 EUR	291	287
AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,350 %, 1 ^{er} sept. 2040	125 USD	126	204	Ville de New York, obligations-recettes générales, sous-série C-1, obligations Build America, fonds d'amortissement, 5,517 %, 1 ^{er} oct. 2037	1 900 USD	1 869	3 141
Bank of New York Mellon Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,550 %, 23 sept. 2021	200 USD	269	290	Oracle Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,900 %, 15 sept. 2021	200 USD	263	282
Caterpillar Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,900 %, 27 mai 2021	300 USD	293	432	PayPal Holdings, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,400 %, 1 ^{er} oct. 2024	323 USD	428	445
Citigroup Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,750 %, 24 janv. 2024	248 GBP	427	431	PepsiCo, Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,750 %, 1 ^{er} mars 2023	350 USD	366	513
Coca-Cola Company, The, billets, premier rang, non garantis, 0,125 %, 22 sept. 2022	222 EUR	332	339	Prudential Financial, Inc., billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,625 %, 15 juin 2043	350 USD	369	464
Colgate-Palmolive Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 0,010 %, 12 nov. 2021	189 EUR	278	290	Stryker Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 0,250 %, 3 déc. 2024	253 EUR	369	378
Commonwealth Edison Company, premier rang, non garanties, 6,450 %, 15 janv. 2038	200 USD	273	369	Time Warner Cable, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 1 ^{er} sept. 2021	200 USD	197	282
CVS Health Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 5 déc. 2023	350 USD	373	514	Truist Bank, billets, bancaires, premier rang, non garantis, rachetables, 2,800 %, 17 mai 2022	385 USD	518	549
Dell International L.L.C./EMC Corporation, série 144A, billets, premier rang, garantis, rachetables, 4,000 %, 15 juill. 2024	697 USD	933	990				
Digital Euro Finco, LLC, premier rang, non garantis, rachetables, 2,500 %, 16 janv. 2026	186 EUR	283	291				
Duke Energy Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,050 %, 15 août 2022	200 USD	199	280				

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2020 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 3,000 %, 15 févr. 2048.....	871 USD	1 313	1 685
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 3,000 %, 15 août 2048.....	954 USD	1 143	1 852
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 2,875 %, 15 mai 2049.....	1 750 USD	2 695	3 340
Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 2,250 %, 15 août 2049.....	462 USD	647	787
Gouvernement des États-Unis, obligations indexées à l'inflation, 0,500 %, 15 janv. 2028.....	1 679 USD	2 125	2 461
Gouvernement des États-Unis, obligations indexées à l'inflation, 1,000 %, 15 févr. 2048.....	774 USD	994	1 344
Walmart Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 2,850 %, 8 juill. 2024.....	361 USD	482	528
Walt Disney Company, The, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,450 %, 4 mars 2022.....	400 USD	520	572
Wells Fargo & Company, billets mondiaux à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,600 %, 22 juill. 2020.....	200 USD	282	281
Wells Fargo & Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,625 %, 16 août 2022.....	710 EUR	865	1 121
Wells Fargo & Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,500 %, 2 mai 2029.....	276 GBP	479	460
		27 532	33 792
Total des obligations et débentures — 94,7 %.....	137 759	156 286	

	Nombre de parts	Coût ⁺ (\$)	Juste valeur (\$)
--	--------------------	---------------------------	-------------------------

PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme^.....	396 000	7 054	7 922
Total des placements dans le fonds d'investissement — 4,8 %.....	7 054	7 922	

Total du portefeuille de placements — 99,5 %.....	144 813	164 208	
Gain total latent sur les contrats de change à terme — 0,4 %.....			661
Perte totale latente sur les contrats de change à terme — (0,4) %.....			(727)
Autres actifs, moins les passifs — 0,5 %.....			850
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %.....	164 992		

⁺ Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.

[^] Le gestionnaire agit comme gestionnaire ou sous-conseiller du fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2020 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME

Date de règlement	Devise acquise	Position	Devise vendue	Position	Taux contractuel	Contrepartie	Notation**	Gain latent
11 juin 20	KRW	66 460	CAD	(77)	866,0000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	0
30 juin 20	CAD	14	MXN	(233)	0,0585	Banque Royale du Canada	A-1+	0
30 juin 20	CAD	38	MXN	(645)	0,0591	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	1
30 juin 20	CAD	307	CHF	(208)	1,4785	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	3
30 juin 20	CAD	2 017	EUR	(1 290)	1,5636	BNP Paribas SA	A-1	10
30 juin 20	CAD	631	MXN	(10 390)	0,0608	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	24
30 juin 20	CAD	52 949	EUR	(33 951)	1,5596	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	120
30 juin 20	CAD	62 189	USD	(44 110)	1,4099	J.P. Morgan Securities Plc	A-1	166
30 juin 20	CAD	29 177	JPY	(2 202 700)	0,0132	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	264
30 juin 20	GBP	323	CAD	(544)	0,5931	Banque Royale du Canada	A-1+	20
30 juin 20	JPY	311 607	CAD	(4 037)	77,1854	Barclays Bank PLC	A-1	53
30 juin 20	MXN	502	CAD	(29)	17,3231	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	0
Gain total latent sur les contrats de change à terme								661

PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME

Date de règlement	Devise acquise	Position	Devise vendue	Position	Taux contractuel	Contrepartie	Notation**	Perte latente
11 juin 20	CAD	3 785	KRW	(3 349 394)	0,0011	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(89)
30 juin 20	CAD	15 254	GBP	(8 913)	1,7115	Banque Royale du Canada	A-1+	(336)
30 juin 20	CAD	5 732	AUD	(6 775)	0,8460	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(129)
30 juin 20	CAD	953	SGD	(972)	0,9804	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(10)
30 juin 20	CAD	325	GBP	(190)	1,7041	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(9)
30 juin 20	CAD	32	MXN	(563)	0,0573	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(1)
30 juin 20	EUR	690	CAD	(1 084)	0,6365	Société Générale	A-1	(10)
30 juin 20	EUR	1 116	CAD	(1 737)	0,6425	Banque Royale du Canada	A-1+	(0)
30 juin 20	MXN	279	CAD	(17)	16,8600	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(0)
30 juin 20	MXN	496	CAD	(30)	16,8351	Banque Royale du Canada	A-1+	(0)
30 juin 20	MXN	225	CAD	(13)	16,9569	J.P. Morgan Securities Plc	A-1	(0)
30 juin 20	USD	1 339	CAD	(1 938)	0,6911	Barclays Bank PLC	A-1	(55)
30 juin 20	USD	4 520	CAD	(6 395)	0,7067	Citigroup Global Markets Ltd	A-1	(40)
30 juin 20	USD	1 242	CAD	(1 785)	0,6961	Banque Royale du Canada	A-1+	(38)
30 juin 20	USD	972	CAD	(1 376)	0,7062	Barclays Bank PLC	A-1	(10)
Perte totale latente sur les contrats de change à terme								(727)

** Notation de Standard & Poor's.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)
31 mars 2020

1. Le Fonds

Le BMO Fonds universel d'obligations (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains Fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains Fonds sont autorisés à émettre des parts de série A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), série FNB, T4, T5, T6, T8, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, D, G, I, N, NBA, O, L, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Fonds sont en date du 31 mars 2020 et du 30 septembre 2019, le cas échéant. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'entrée en activité (indiquée à la note 8) au 31 mars de la période applicable. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de lancement indiquée à la note 8 au 31 mars de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 20 mai 2020.

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 30 septembre 2019, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux IFRS et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'IASB. Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Sommaire des principales méthodes comptables Instruments financiers

Les placements englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces instruments financiers font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. De plus, le Fonds a émis plusieurs séries de parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques. Elles ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Fonds

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, ou tout autre cours lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur, étant donné leur courte échéance.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur

des contrats de change à terme conclus par le Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Pour les parts des séries A (couverte), Conseiller (couverte) et F (couverte) (les « séries couvertes »), le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change. Ces séries sont donc davantage protégées contre ce risque que les autres séries du Fonds sans toutefois l'être parfaitement.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour la position vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elle soit liquidée ou expirée.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif à l'état de la situation financière. Le contrat d'option est évalué à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans l'état de la situation financière.

Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un gain égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le gain ou la perte réalisé. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent que devait acheter le Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Le gain ou la perte que réalise le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est dénouée est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. Tout écart entre la valeur notionnelle à chaque date d'évaluation est constaté à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés » à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Fonds, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Fonds conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Fonds, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds verse à la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés » à l'état du résultat global. Lorsque les contrats de swap sur défaillance

expirent ou sont dénoués, les gains ou les pertes sont constatés à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats de swap de taux d'intérêt sont des ententes conclues entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts fondés sur un montant nominal. Le montant net des paiements périodiques d'intérêts reçus ou versés aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt est comptabilisé comme « Revenu (perte) sur les dérivés » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le Fonds conclut le contrat sont comptabilisés à titre de passif ou d'actif dans l'état de la situation financière. Lorsque le contrat est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou effectués au moment de la résiliation anticipée sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global.

La valeur des swaps de taux d'intérêt est fondée sur les évaluations de sources indépendantes. La variation de la valeur est inscrite à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Le Fonds conclut des contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier

d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de positions pour lesquelles il n'y a aucun droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, ou il y a un droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Constatation des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les opérations de placement sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec State Street et BNY Mellon (respectivement l'« agent chargé du prêt de titres » et l'« ancien agent chargé du prêt de titres »). BNY Mellon a été l'agent chargé du prêt de titres jusqu'au 3 décembre 2018, date à laquelle elle a été remplacée par State Street. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit

une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, ainsi que l'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8, le cas échéant.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de cette série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Fusion de fonds

Le gestionnaire a adopté la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de certains fonds au cours des périodes. Selon cette méthode, un des Fonds est le fonds acquéreur et est appelé « fonds maintenu », et l'autre Fonds visé par la fusion est appelé « fonds abandonné ». La décision est basée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et prend en compte des facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et charges. Le cas échéant, se reporter à la note 8 pour plus de précisions sur les opérations de fusion.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu d'évaluer le modèle économique que suit le Fonds pour la gestion de ses instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)
31 mars 2020*

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

Parts de série FNB

Tout jour de bourse, un courtier ou un courtier de FNB désigné peut passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple intégral d'un nombre prescrit de parts de série FNB du Fonds, de la manière permise par le gestionnaire.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émet ou rachète les parts de série FNB au courtier ou au courtier de FNB désigné au plus tard le troisième jour de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, dans le cas d'un fonds qui investit une partie de son portefeuille dans des titres T+3; au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, dans le cas d'un fonds qui n'investit pas une partie de son portefeuille dans des titres T+3, ou dans un délai plus court que peut fixer le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans les marchés pertinents.

Pour chaque nombre prescrit de parts de série FNB émises ou rachetées, un courtier ou un courtier de FNB désigné doit remettre ou recevoir un paiement composé :

- d'un panier de titres pertinents et d'une somme au comptant suffisante pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative des parts de série FNB souscrites/rachetées;
- d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative des parts de série FNB souscrites/rachetées;
- selon ce que détermine le gestionnaire, d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant suffisante pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative des parts de série FNB souscrites/rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts de série FNB peuvent demander le rachat de leurs parts de série FNB contre une somme au comptant ou échanger un nombre de parts de série FNB contre un panier de titres et une somme au comptant. Si le porteur demande le rachat contre une somme au comptant, les parts seront rachetées à un prix de rachat par part de série FNB correspondant au montant le moins élevé entre i) 95 % du cours de clôture des parts de série FNB à la TSX à la date de prise d'effet du rachat, ou ii) la valeur liquidative par part de série FNB à la date de prise d'effet du rachat. Si le porteur demande l'échange d'un nombre de parts de série FNB contre des paniers de titres, le prix d'échange est égal à la valeur liquidative des parts de série FNB à la date d'effet de la demande d'échange; le porteur reçoit alors les paniers de titres et une somme au comptant.

Les porteurs de parts de série FNB qui demandent le rachat de leurs parts avant la date de clôture des registres relative à une distribution n'ont pas le droit de recevoir la distribution en question.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative. Le gain et la perte de certains contrats de change à terme des séries couvertes est réparti uniquement entre les séries couvertes.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé,

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis.

Les frais de gestion de la série FNB comprennent des frais d'administration et d'autres frais d'exploitation, autres que les frais du Fonds.

En contrepartie de ses services, il a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Portefeuille de revenu Ascension, du BMO Portefeuille conservateur Ascension, du BMO Portefeuille équilibré Ascension, du BMO Portefeuille croissance Ascension, du BMO Portefeuille actions de croissance Ascension, du BMO Portefeuille équilibré FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés, du BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, du BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique, du BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique, du BMO Fonds leadership féminin, du BMO Fonds valeur internationale, du BMO Fonds japonais, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés, du BMO Fonds concentré d'actions mondiales, du BMO Fonds d'obligations mixtes, du BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles, du BMO Fonds américain à petite capitalisation, du BMO Fonds d'actions multi-factérielles, du BMO SIA Fonds ciblé d'actions canadiennes, du BMO SIA Fonds ciblé d'actions nord-américaines, du BMO Fonds concentré d'actions américaines et du BMO Fonds FNB d'actions canadiennes à faible volatilité (« séries à charges d'exploitation variables »), notamment, les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de

titres, les frais de comptabilité et d'évaluation du fonds, les frais de dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes ces charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 31 mars 2020 et 31 mars 2019, le cas échéant.

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., Pyrford International Limited, LGM Investments Limited, la Société de fiducie BMO, BMO Asset Management Limited, BMO Global Asset Management (Asia) Limited, Taplin, Canida & Habacht LLC, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le

segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou

investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries, et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, D, I et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

Série	Date de lancement
Parts de série A	6 mai 1993
Parts de série Conseiller	29 mai 2012
Parts de série F	24 octobre 2008
Parts de série D	20 novembre 2017
Parts de série I	9 mai 2008
Parts de série Classique	29 mai 2012

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs qui détiennent un compte à courtage réduit. Le courtage réduit donne lieu à des commissions de suivi moindres sur ces parts, ce qui diminue les frais de gestion.

Les parts de série I sont offertes uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2020	31 mars 2019
Parts de série A		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14 043	15 752
Émises	541	497
Émises au réinvestissement de distributions	625	174
Rachetées durant la période	(2 641)	(1 668)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12 568	14 755
Parts de série Conseiller		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	673	697
Émises	120	60
Émises au réinvestissement de distributions	24	7
Rachetées durant la période	(177)	(76)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	640	688
Parts de série F		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 888	1 878
Émises	389	518
Émises au réinvestissement de distributions	59	18
Rachetées durant la période	(625)	(494)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 711	1 920
Parts de série D		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14	4
Émises	372	9
Émises au réinvestissement de distributions	6	0
Rachetées durant la période	(33)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	359	12
Parts de série I		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	368	407
Émises au réinvestissement de distributions	18	6
Rachetées durant la période	(109)	(51)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	277	362

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2020	31 mars 2019
Parts de série Classique		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	143	148
Émises	4	—
Émises au réinvestissement de distributions	6	2
Rachetées durant la période	(19)	(3)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	134	147

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019
Parts de série A		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 971)	4 939
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13 732	15 244
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,14)	0,32
Parts de série Conseiller		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(86)	211
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	646	684
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,13)	0,31

Périodes closes les	31 mars 2020	31 mars 2019
Parts de série F		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(142)	811
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 863	1 806
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,08)	0,45

Parts de série D

(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(19)	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	330	8
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,06)	0,40

Parts de série I

Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9	166
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	367	364
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,02	0,46

Parts de série Classique

(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(13)	52
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	140	149
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,09)	0,35

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2019, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales s'établissaient comme suit :

		Pertes autres qu'en capital échéant en		2033 et par la suite
Total des pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	2031	2032	
(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
140	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion et frais d'administration

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

Série	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixes (%)
Parts de série A	1,750	0,300
Parts de série Conseiller	1,750	0,300
Parts de série F	0,450	0,300
Parts de série D	1,400	0,300
Parts de série I	*	*
Parts de série Classique	1,100	0,300

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'élevaient à 256 \$ au 31 mars 2020 (27 \$ au 30 septembre 2019).

Les frais d'administration fixes à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'élevaient à 49 \$ au 31 mars 2020 (5 \$ au 30 septembre 2019).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2020 et 31 mars 2019.

Selon ce qui a pu raisonnablement être établi, aucun montant au titre des accords de paiement indirect n'a été versé ou n'était dû aux courtiers par le Fonds pour les périodes considérées.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 mars 2020

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série D	106	1
Parts de série I	12	0

Au 30 sept. 2019

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série D	104	1
Parts de série I	12	0

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé et d'offrir un potentiel de croissance de la valeur du placement. Le Fonds investit surtout dans des obligations et des débentures ayant une échéance de plus de un an émises par des gouvernements et des sociétés du monde entier et par des organismes supranationaux comme la Banque mondiale.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

L'exposition directe du Fonds au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Au 31 mars 2020

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	82	5 786	(5 861)	7	0,0
Euro	(718)	51 261	(52 027)	(1 484)	(0,9)
Yen	38	24 823	(24 823)	38	0,0
Peso					
mexicain	15	610	(604)	21	0,0
Livre sterling	151	15 327	(15 359)	119	0,1
Dollar de					
Singapour	2	959	(963)	(2)	(0,0)
Won					
sud-coréen	26	3 796	(3 796)	26	0,0
Couronne					
suédoise	0	—	—	—	0,0
Franc suisse	1	300	(305)	(4)	(0,0)
Dollar					
américain	381	42 843	(50 671)	(7 447)	(4,5)
Total	(22)	145 705	(154 409)	(8 726)	(5,3)

Au 30 sept. 2019

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	104	7 650	(7 769)	(15)	(0,0)
Euro	342	49 545	(50 081)	(194)	(0,1)
Yen	38	27 550	(27 737)	(149)	(0,1)
Peso					
mexicain	92	6 106	(61)	6 137	3,2
Livre sterling	(499)	13 811	(13 959)	(647)	(0,3)
Dollar de					
Singapour	2	914	(918)	(2)	(0,0)
Won					
sud-coréen	1 575	3 666	(5 310)	(69)	(0,0)
Franc suisse	3	278	(282)	(1)	(0,0)
Dollar					
américain	554	59 262	(67 563)	(7 747)	(4,1)
Total	2 211	168 782	(173 680)	(2 687)	(1,4)

Au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 436 \$ (134 \$ au 30 septembre 2019). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt au 31 mars 2020	Exposition aux taux d'intérêt au 30 sept. 2019
Moins de un an	10 706	20 151
De un à trois ans	42 268	41 941
De trois à cinq ans	25 246	31 213
De cinq à dix ans	37 730	28 355
Plus de dix ans	40 336	54 394
Total	156 286	176 054

Au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 11 630 \$ (12 442 \$ au 30 septembre 2019). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de taux d'intérêt si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition directe du Fonds au risque de crédit selon les notations.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Notation	% de l'actif net aux	
	31 mars 2020	30 sept. 2019
AAA	21,3	21,6
AA	20,7	10,8
A	32,9	30,5
BBB	19,5	14,3
BB	0,5	0,7
Non noté	0,2	14,5
Total	95,1	92,4

Au 31 mars 2020 et au 30 septembre 2019, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de crédit si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

Prêt de titres

Aucun actif ne faisait l'objet d'une opération de prêt de titres au 31 mars 2020 ni au 30 septembre 2019.

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 mars 2020	30 sept. 2019
Obligations et débetures		
Arménie	0,3 %	— %
Australie	4,3 %	4,7 %
Autriche	0,7 %	0,3 %
Belgique	0,5 %	1,5 %
Canada	6,1 %	3,5 %
Îles Caïmans	0,4 %	— %
Chili	1,1 %	0,9 %
Chine	0,8 %	0,3 %
Colombie	0,6 %	0,5 %
Comores	— %	0,4 %
République tchèque	— %	0,4 %
Finlande	2,7 %	1,5 %
France	9,1 %	6,7 %
Allemagne	4,8 %	4,6 %
Indonésie	1,7 %	2,2 %
Irlande	— %	0,7 %
Italie	1,9 %	1,7 %
Japon	15,4 %	14,7 %
Lettonie	2,7 %	— %
Luxembourg	0,1 %	— %
Mexique	2,0 %	4,7 %
Pays-Bas	2,6 %	2,2 %
Norvège	1,1 %	1,0 %
Qatar	0,3 %	0,3 %
Roumanie	0,2 %	— %
Arabie saoudite	0,2 %	0,1 %

Aux	31 mars 2020	30 sept. 2019
Singapour	0,6 %	0,5 %
Afrique du Sud	0,1 %	0,1 %
Corée du Sud	2,5 %	2,1 %
Espagne	3,6 %	4,4 %
Supranationales	1,6 %	0,5 %
Suède	0,7 %	1,2 %
Suisse	0,2 %	0,2 %
Royaume-Uni	5,3 %	5,1 %
États-Unis	20,5 %	25,2 %
Placements dans les fonds d'investissement	4,8 %	4,1 %
Autres actifs, moins les passifs	0,5 %	3,7 %
	100,0 %	100,0 %

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 mars 2020

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	18 802	137 484	—	156 286
Fonds d'investissement	7 922	—	—	7 922
Dérivés	—	661	—	661
Total	26 724	138 145	—	164 869
Passifs financiers				
Dérivés	—	(727)	—	(727)

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Au 30 sept. 2019				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	16 290	159 764	—	176 054
Fonds				
d'investissement	7 825	—	—	7 825
Dérivés	—	368	—	368
Total	24 115	160 132	—	184 247
Passifs financiers				
Dérivés	—	(86)	—	(86)

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ont lieu en fonction de la disponibilité des cours ou de données observables sur le marché, celle-ci pouvant varier selon la conjoncture des marchés.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020, 266 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, en raison de la disponibilité accrue des cours sur le marché actif.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019, 308 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, en raison de la disponibilité accrue des cours sur le marché actif. De plus, 2 190 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres.

h) Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les montants qui ont fait l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière comprennent les transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net.

Au 31 mars 2020	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs) financiers comptabilisés	661	(727)
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets présentés à l'état de la situation financière	661	(727)
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	—	—
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	661	(727)

Au 30 sept. 2019	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs) financiers comptabilisés	368	(86)
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets présentés à l'état de la situation financière	368	(86)
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	—	—
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	368	(86)

i) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 mars 2020		
Placement		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	7 922	0,5
Total	7 922	

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2020

Au 30 sept. 2019	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds	
	Valeur comptable	sous-jacent
Placement		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	7 825	0,5
Total	7 825	

9. Événement postérieur à la clôture

L'éclosion actuelle d'un nouveau coronavirus (COVID-19) provoquant une pandémie mondiale et les mesures sans précédent instaurées par de nombreux gouvernements, notamment la fermeture des frontières, des restrictions de voyages internationaux et nationaux et l'imposition de mesures de distanciation sociale prolongées et d'autres restrictions similaires, de même que la fermeture forcée ou volontaire, ou d'autres changements opérationnels, pour de nombreux commerces de détail et d'autres entreprises, ont fondamentalement bouleversé le monde des affaires avec une incidence importante sur les activités et les marchés mondiaux. Les répercussions sur les activités comprennent notamment des changements dans les milieux de travail et dans les risques liés aux contrôles inhérents et les cyberrisques, tandis que les principales répercussions sur les placements comprennent une hausse des risques de marché, de la volatilité boursière et du risque de liquidité, avec leur incidence sur les évaluations.

La direction a instauré des mesures et continuera de surveiller la situation dans l'optique de mettre en œuvre des contrôles et procédures additionnels pour répondre adéquatement aux risques et réduire les répercussions de la COVID-19 sur le Fonds, dans la mesure du possible.

BMO Investissements Inc.

First Canadian Place, 43rd Floor
100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

MD/MC Marques de commerce déposées/marques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

BMO



Fonds d'investissement